

## INFO COVID-19

### FONCTIONNEMENT DE VOS SERVICES PUBLICS



Ouverture de l'Agence Postale Communale **sur rendez-vous au 02.37.65.28.18 les mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h**

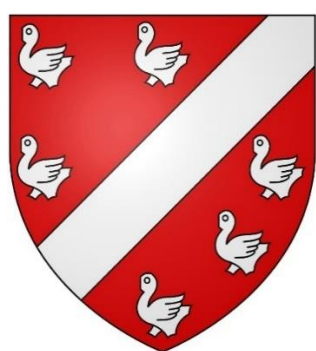
A partir du mercredi 8 avril, votre agence postale communale de Tremblay-les-Villages reprend son activité pour les opérations suivantes :

- Retrait et dépôts d'argent pour les clients Banque Postale
- Retraits des colis (médicaments, paquet à destination d'une entreprise) et courriers URGENTS
- Vente de timbres et enveloppes timbrées pour vos envois URGENTS

**Le facteur assure la distribution du courrier uniquement les mercredis, jeudis et vendredis.**

Dans le cadre de vos déplacements à l'agence postale pensez à votre feuille de déplacement dérogatoire justifiant votre déplacement.

**ATTENTION : Les retraits de commandes en lignes (vêtements, loisirs...) ne sont pas des articles de première nécessité.**



#### Services municipaux

Nous vous informons que les services communaux sont maintenus pendant la crise en prenant en compte toutes les mesures nécessaires.

Pour vos démarches administratives, une permanence téléphonique est assurée tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h. Les autres échanges doivent se faire exclusivement par mail.

Pour nous joindre : 02.37.65.28.18 ou [contact.mairie@tremblaylesvillages.com](mailto:contact.mairie@tremblaylesvillages.com)

En cas d'urgence (état civil, cimetière...) un rendez-vous peut être organisé si nécessaire en mairie.

Les services techniques fonctionnent normalement et sont en capacité d'assurer l'entretien de la commune.



#### Centre Communal d'Action Sociale

Durant la crise, les élus du CCAS poursuivent leurs actions auprès des personnes âgées, fragiles ou isolées.

Si vous étiez vous-même dans cette situation où aviez connaissance d'une personne dans cette situation n'hésitez pas à nous en informer :

- **Mairie** – 02.37.65.28.18
- **Christelle Minard** - 06.10.67.33.28
- **Annabel Dos Reis** – 06.73.42.92.60

La mairie tient à jour un registre des personnes âgées et/ou handicapées afin de cibler les interventions en cas d'alerte (canicule, épidémie...). N'hésitez pas à vous faire connaître.

**Le Relais Familles Rurales** peut vous accompagner aussi dans toutes vos démarches. Vous pouvez joindre Sylvie Pelletier tel 06.03.54.02.95

**INFO** : pendant la crise sanitaire, la commune de Tremblay-les-Villages bénéficie du soutien d'un bénévole en **service civique, Matthieu, afin de prendre contact et d'entretenir le lien avec les personnes âgées ou isolées.**



#### Accueil de Loisirs - SIVOM

Pendant les vacances de Pâques, l'accueil de loisirs est maintenu pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise (établissements de santé, professionnels du secteur médico-social, gendarmes, pompiers, aide sociale à l'enfance...).

L'accueil sera assuré gratuitement du lundi au vendredi de 7h à 19h pendant les deux semaines de vacances.

**ATTENTION** : prévoir un repas et un goûter pour les enfants.

Les inscriptions doivent être réalisées 48h avant et sont définitives.

Renseignements et inscriptions : [sivomts@orange.fr](mailto:sivomts@orange.fr) ou 02.37.65.28.35

## EDITO

Depuis bientôt 4 semaines, nous sommes investis dans la gestion de cette crise du COVID 19. Une crise inédite, exceptionnelle, c'est notre priorité du moment. Nous sommes engagés quotidiennement avec les services de la mairie pour essayer de vous accompagner de notre mieux.

Il en va de la responsabilité de tous !

Si nous souhaitons sortir très vite de cette crise exceptionnelle, il est indispensable que chacun respecte les consignes à commencer par « rester chez soi ». Je sais à quel point c'est difficile de vivre loin de ceux que l'on aime, de travailler à distance mais nous le devons à nos personnels soignants qui accompagnent nos malades, nos aînés, qui ne comptent pas leur temps. Je profite de cette lettre d'informations pour remercier nos professionnels de santé de la commune, nos aidants qui sont au front tous les jours. Ils méritent toute notre reconnaissance.

Nos commerçants de Tremblay-les-Villages et les producteurs locaux du territoire sont une véritable richesse pour notre commune. Ils se sont de suite mobilisés pour vous proposer leurs services, leurs produits, la livraison à domicile. N'hésitez pas à les solliciter. J'ai une pensée toute particulière pour nos commerçants, artisans et entreprises, qui par décision du gouvernement ont dû cesser leurs activités. Nous essayons d'être des relais auprès de l'Agglomération du Pays de Dreux, des services de l'État, des Chambres consulaires pour que vous soyez accompagnés.

Nous avons mis en place « une cellule de solidarité » avec vos élus et quelques personnes qui se portent volontaires. Aussi, Mathieu, un jeune en service civique s'est porté volontaire pour appeler régulièrement nos aînés et les personnes qui ont besoin d'être aidées.

Je salue ce bel élan et je souhaite qu'il se poursuive après la crise.

Je vous invite à consulter la page Facebook et le site internet de la commune qui nous permettent de communiquer régulièrement. N'hésitez pas à transmettre l'information à vos voisins qui ne sont pas connectés.

Les fêtes de Pâques approchent, je vous invite à garder l'espoir, à continuer les gestes de dévouement et de fraternité qui nous unissent sans pouvoir nous rassembler.

J'espère vous retrouver très prochainement en bonne santé. Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent en attendant.

Je vous remercie à nouveau pour tout votre soutien et la confiance que vous nous accordez.

Bien fidèlement,

Christelle MINARD,  
Maire de Tremblay-les-Villages  
Conseillère départementale

### INFOS ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Suite au 1<sup>er</sup> tours des élections municipales qui s'est tenu le 15 mars 2020, le nouveau conseil municipal a été valablement élu. Vos nouveaux élus remercient l'ensemble des électeurs qui se sont déplacés à cette occasion dans le respects des règles et consignes en place à ce momen (42 % de participation).

Ont été élus à cette occasion : Christelle Minard, Thibault Pelletier, Annabel Dos Reis, Arnaud Lehéricher, Monique Curot, Sébastien Ruffray, Christine Lucas, Grégory Main, Anthony Gautier, Franck Charon, Lucie Boulanger, Amélie Journaux, Marc Ravanel, Barbara Lochet, Nathalie Gandon, Françoise Fernandes, Alain Bery, Sophie Hallay et Bruno Fauchaux. Et vos deux conseillers supplémentaires : Peggy Boulade et Loïc Hérisson.

Le développement de la crise sanitaire qui s'en est suivi n'a pas permis l'installation du nouveau conseil municipal. Par conséquent, les conseillers élus en 2014 sont toujours en place jusqu'à ce que les autorités autorisent le nouveau conseil a se réunir (été 2020 sous réserve de modification).

**L'ensemble de vos élus actuels et futurs sont à votre disposition pour vous aider à traverser cette période difficile.**

Christelle Minard : 06.10.67.33.28  
Thibault Pelletier : 06.87.20.75.90  
Annabel Dos Reis : 06.73.42.92.60  
Arnaud Lehéricher : 06.86.93.69.21

Frédéric Sevin (Theuvy-Achères) : 06.60.96.71.88  
Ariel Allard (Chêne-Chenu) : 06.26.47.49.73  
Grégory Main (Gironville-Neuville) : 06.80.16.31.32

### INFOS PRATIQUE

#### Mairie de Tremblay-les-Villages

☎ 02 37 65 28 18  
📍 7 rue de Châteauneuf, 28170 Tremblay-les-Villages  
📧 [contact.mairie@tremblaylesvillages.com](mailto:contact.mairie@tremblaylesvillages.com)  
Site internet : [www.tremblaylesvillages.com](http://www.tremblaylesvillages.com)  
Facebook : Tremblay-les-Villages

#### Agglo du Pays de Dreux

☎ 02 37 64 82 00  
📍 4 rue de Châteaudun, BP20159, 28103 Dreux Cedex  
Site internet : [www.dreux-agglomeration.fr](http://www.dreux-agglomeration.fr)

# 4<sup>EME</sup> SEMAINE DE CONFINEMENT

## RESPECTER LES CONSIGNES

RAPPEL : vos **déplacements** en dehors de votre lieu de confinement doivent être **limités au strict nécessaire** et être justifiés par une feuille de déplacement dérogatoire. Vous pouvez **trouver chez vos commerçants des attestations de déplacement** et à partir de cette semaine, **une attestation** peut être générée **au format numérique sur votre smartphone**.

Il est important pour chacun de poursuivre les efforts engagés afin de ne pas perdre le bénéfice des sacrifices déjà consentis.

Pour plus d'informations :

**0 800 130 000**

(appel gratuit)

ou

[gouvernement.fr/info-coronavirus](http://gouvernement.fr/info-coronavirus)

### COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

### VOS COMMERÇANTS A VOS COTES

Durant la crise, vos commerçants de Tremblay-les-Villages restent à vos côtés

#### La boulangerie La Feuillantine

02.37.65.28.19



L'Épicerie  
Olivier LOCHET  
Produits frais,  
presse, tabac

02.37.65.28.10

#### Le traiteur OG Traiteur Repas à emporter

02.37.65.29.40



#### La pharmacie de Tremblay

02.37.65.22.73

Virginia Corn  
(salades et fleurs  
comestibles)

06 78 50 98 04



#### Le potager de Diane

vos fruits et vos légumes locaux

06.20.51.72.53

La plupart peuvent vous livrer, contactez-les !

### ETRE ATTENTIF A SON VOISINAGE

Le printemps et le confinement sont propices à la réalisation d'un certain nombre de travaux domestiques, attention toutefois à ne pas créer de troubles pour votre voisinage !

#### Rappels :

##### Feux de plein air

Un arrêté préfectoral du 29 juillet 2013 réglementant les feux de plein air **interdit le brûlage de déchets vert**. Soyez patient, vos déchetteries réouvriront leurs portes dès que possible. Cette interdiction est susceptible de faire l'objet de poursuites en cas de non-respect.

##### Bricolage domestique :

Concernant les **nuisances liées aux bruits** pour cause de travaux domestique, l'article 3 de l'arrêté préfectoral du 3 septembre 2012 dispose que :

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareil susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h »

##### Chiens et Chats en divagation :

Merci de surveiller nos animaux. La Commune a un contrat avec une fourrière « Lucky Dog » qui vous rend votre animal contre règlement des frais engagés.

### RAMASSAGE DES DECHETS PAR L'AGGLO DU PAYS DE DREUX

L'Agglomération du Pays du Dreux qui a en charge la collecte des déchets assure les services suivants :

- Collecte des déchets ménagers (poubelles marron)
- Collecte des déchets papiers (poubelles jaunes)

Ce service est maintenu aux jours et horaires habituels sous réserve de perturbations liées au contexte actuel.

Les services suivants sont suspendus :

- Collecte du verre en porte à porte
- Collecte des déchets verts
- Les déchetteries sont fermées jusqu'à nouvel ordre

Pour suivre l'actualité de la collecte des déchets : [www.dreux-agglomeration.fr](http://www.dreux-agglomeration.fr)





## OPÉRATION SÉRÉNITÉ SÉNIORS

### Pour les séniors :

**Vous êtes confinés chez vous et vous vous sentez isolés,  
Vous avez des interrogations sur les autorisations de déplacements, Vous vous sentez en  
insécurité,  
Abonnez-vous à la page Facebook de la Gendarmerie d'Eure-et-Loir et échangez avec un  
gendarme de la brigade numérique :**

<https://www.facebook.com/Gendarmerie28/>

### Pour les proches :

**Vous voulez signaler une situation particulière au sujet de l'un de vos aînés Vous n'avez plus  
de nouvelles et vous êtes inquiets,**

**Faites vous connaître auprès de la gendarmerie par mail en indiquant vos coordonnées et  
celles de votre proche à l'adresse suivante :**

[ggd28+oss.covid@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:ggd28+oss.covid@gendarmerie.interieur.gouv.fr)



Grace à votre signalement, un contact téléphonique sera réalisé et une patrouille pourra être orientée si nécessaire

**Pour toutes question relative au COVID-19 contactez le N° vert : 0 800 130 000**  
**Contactez le 17 pour toute intervention urgente de la gendarmerie**

